

Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 14 novembre 2023

Ce 14 novembre, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni à Frontenex, sous la présidence de Rozenn Hars. La séance a notamment été consacrée au budget initial 2024, à la poursuite de la dynamique Envie de Vanoise et au bilan du programme Birdski pour la protection des oiseaux sur les domaines skiables.

Budget 2024 du Parc : un plan de sobriété

Le budget rectificatif 2023 et le budget initial 2024 ont été adoptés à l'issue d'un débat sur les contraintes résultant de l'écart croissant entre les ressources et le budget de fonctionnement. Le **plan de sobriété** présenté a été salué. Il permet **de préserver l'essentiel de la dynamique** portée avec le territoire **tout en limitant strictement les dépenses**. Malgré ce vote, le conseil d'administration a exprimé sa **vigilance pour l'avenir** et la soutenabilité des moyens du Parc. Une **recherche active de financements complémentaires** doit être lancée pour permettre l'engagement de nombreuses actions imaginées mises en suspens.

Même si ce budget initial 2024 ne porte pas toutes les dynamiques envisagées, la capacité d'action du Parc n'est pas compromise et le **renforcement des dynamiques partenariales** permettra d'amplifier la préservation des patrimoines de Vanoise au travers des missions du Parc, de préservation et gestion, d'accueil et sensibilisation et de développement équilibré du territoire. Le conseil d'administration a par ailleurs souligné que la principale richesse de l'établissement Parc réside en **l'expertise, le dynamisme et l'agilité de sa communauté de travail**.

Une stratégie de recherche de partenariats économiques

Après un riche débat sur ce que la recherche de nouveaux partenaires économiques sous-tend d'opportunité et de risques pour l'autonomie de choix de l'établissement, les administrateurs ont exprimé la nécessité de veiller au **respect de la charte éthique du Parc**. L'ambition portée reste modeste par rapport au budget d'ensemble mais essentielle pour sa pérennité. Elle ouvre surtout une **autre façon d'aborder les partenaires économiques** en les mobilisant aux côtés du Parc sur les enjeux environnementaux qu'il porte. Le Parc national de la Vanoise va lancer prochainement dans ce cadre un appel au don pour développer ses actions de protection, de gestion et de sensibilisation.

Poursuite de la dynamique « Envie de Vanoise »

La dynamique Envie de Vanoise s'ancre dans son mode de faire. Les **commissions thématiques** ont été formalisées. Elles se réuniront début 2024. Et le **Conseil économique social et culturel** sera créé fin 2024. Les commissions et le conseil qui en émane auront pour mandat de suivre les actions de la feuille de route Envie de Vanoise sur chaque thème et de faire vivre l'échange avec les acteurs du territoire.

L'engagement d'une réflexion pour **instaurer des partenaires relais du Parc national** a été validée. Il s'agira de développer le réseau des acteurs de terrain partenaires du Parc en s'appuyant sur les conventions d'actions et les appels à projet pour **amplifier sur le territoire la communauté Envie de Vanoise** au-delà des seules équipes de l'établissement Parc.

Programme Birdski : 4 années d'actions concrètes en faveur des oiseaux

Une large séquence a été consacrée à la restitution des travaux du programme Birdski en faveur de la protection des oiseaux de montagne sur les domaines skiables. Le travail conduit a été salué par les administrateurs. Cette action témoigne de la **nouvelle manière de faire du Parc pour mobiliser le territoire alpin** sur les enjeux de préservation, en **associant étroitement la communauté scientifique** pour affermir le socle de connaissance et le mettre à disposition des gestionnaires.



Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise à Frontenex – 14 novembre 2023 © PNV – Ch. Chillat

Contact presse :

Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46

elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr